



Entre mixité et diversité, penser une EPS - bien-être

Pour une mixité physique et sportive

Marion **DEBOUCHE**Pôle sport, DRAJES, Académie de Nantes
Fabien **VAUTOUR**IA-IPR EPS, Académie de Nantes

Suite à la fusion du ministère des Sports et de l'éducation nationale, l'idée même d'échanges et de rencontres entre les personnels du monde scolaire et ceux de la politique sportive constitue un levier important sur lequel l'ensemble des acteurs peut s'engager au regard des enjeux prioritaires actuels.

Ainsi, après une présentation synthétique de la délégation régionale académique à la jeunesse, l'engagement et aux sports (DRAJES) et de ses missions, l'article vise donc à expliciter et promouvoir des approches coopératives et cohérentes au travers de projets communs tout en rappelant la volonté de construire une Education Physique et Sportive (EPS) innovante et exigeante pour la réussite des parcours éducatifs, physiques et sportifs de tous les élèves et de tous les jeunes.



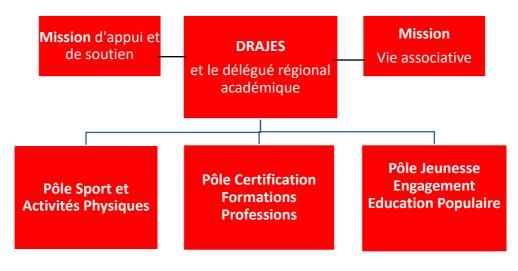


La création de la DRAJES au sein des Rectorats au 1er janvier 2021 est une opportunité qu'il convient de saisir afin de poursuivre le développement de la pratique physique et sportive pour tous et sur tous les territoires. Cette nouvelle organisation des services de l'Etat (OTE) permet de nouer des coopérations et de faire évoluer la place du sport dans la société et dans le quotidien de chacun.

En rejoignant les services de l'éducation nationale, la DRAJES s'inscrit dans la continuité éducative et la promotion du développement des dispositifs sportifs, de l'engagement et de l'accompagnement à la vie associative à l'école. Une prise en compte globale des besoins de l'élève dans leurs différents temps (temps scolaires, périscolaire et extra-scolaire) est recherchée et optimisée. C'est une occasion de faire partager les diverses priorités travaillées au sein du ministère et des territoires.

Il convient également de noter que le délégué de la DRAJES, sous l'autorité fonctionnelle du Préfet de Région est le délégué territorial adjoint de l'agence nationale du sport. Ainsi et dans le cadre de la nouvelle gouvernance du sport, rassemblant le mouvement sportif, les collectivités territoriales, les services de l'Etat et le secteur économique et social, des conférences régionales du sport sont installées en présence des Préfets de région et des Recteurs. L'ambition est de concevoir une politique publique sportive plus cohérente et concertée dans les territoires au travers, notamment, de quelques axes majeurs illustrés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : missions et pôles de la DRAJES



Les politiques sportives restent une compétence partagée avec la possibilité d'interventions de chaque niveau des collectivités locales. Il s'agit donc d'élaborer un projet sportif territorial (PST) et de renforcer les outils collectifs de gouvernance du sport sur les territoires. L'ensemble vise à la fois, à assurer la prise en compte des enjeux de tous les acteurs concernés par le partage des priorités et leur coordination et également à rationaliser l'action publique.

Marion DEBOUCHE - Fabien VAUTOUR, Pour une mixité physique et sportive

Pnov



La logique de la continuité des parcours prend une place, aujourd'hui, majeure, avec notamment le passage des services liés à l'engagement, à la jeunesse et aux sports au sein du Ministère de l'Education Nationale. Elle se construit au travers d'enjeux sociétaux sur lesquels une politique de réseaux et des territoires se développe à différentes échelles (académiques, départementales et locales).

Il semble donc important de centrer toute l'attention sur l'intérêt des élèves en les accompagnant vers la réussite, véritable "boussole" éducative. Cela amène à développer des réflexions et des actions qui ne s'inscrivent pas uniquement en cours d'EPS, mais se poursuivent en d'autres lieux, d'autres temps et d'autres domaines.

Ainsi, la définition complexe des parcours² invite à porter une attention particulière aux logiques de fonctionnement et notamment celles relatives à la création de liens avec la DRAJES et les partenaires (ligues, collectivités territoriales, associations locales, etc.) pour un engagement ciblé "ici et maintenant" ("hic et nunc"), mais aussi pour "ailleurs et le plus tard".

Une continuité et une réussite des parcours, de l'école à l'université

L'amélioration des transitions se définit comme un des axes à privilégier de la feuille de route académique de l'Académie de Nantes. Il s'agit donc de promouvoir des passerelles basées sur des logiques d'enseignement et d'apprentissages valorisant des perspectives de mises en relation propices à la réussite des élèves.

L'enrichissement du parcours santé³, par exemple s'appuie sur les réflexions des équipes qui s'envisagent dans une stratégie globale de développement et de bien-être, par la pratique physique et sportive, dans des différentes structures et dispositifs : écoles, collèges, lycées, université mais également, cours d'EPS, sport scolaire et interventions sportives diverses. Dès lors, en fonction des choix précis et contextualisés, il s'agit de promouvoir des approches explicites et communes visant à s'appuyer sur la construction progressive de la motivation des jeunes, selon une approche de pratique physique et sportive engagée.

Pareillement, la continuité bac -3/bac+3 dépasse la seule approche certificative et l'opposition de contenus dits "fondamentaux" à ceux valorisant le bien-être. L'importance de la construction d'une autonomie est plébiscitée afin de favoriser une réussite pleine et entière des étudiants. La connaissance générale des attendus et du contexte d'apprentissage avec le développement des compétences psycho-sociales ambitionne une adaptation ciblée au travers de normes définies qui dépassent la simple logique scolaire et/ou universitaire. La notion mixte de bi-qualification par



¹ BLANQUER (J-M.) tweet du 3 mai 2021

² Vivre et faire vivre les parcours éducatifs, e-novEPS n°15, juin 2018

³ Parcours santé, Bulletin officiel n°5 du 4 février 2016

exemple, passer son brevet pour être surveillant de baignade tout en intégrant une section sportive natation, s'envisage tel un enrichissement du parcours de l'élève. Cette combinaison des contenus scolaires, sportifs, citoyens engagent le jeune dans des modalités de pratiques et des responsabilités professionnelles porteuses de sens.

La valorisation de la continuité du parcours de l'école à l'université insiste particulièrement sur l'identification de postures pédagogiques favorisant l'ouverture des pratiques et l'appropriation de contenus spécifiques communs pour faciliter l'organisation d'un système qui se veut centrer sur une réussite structurelle par cycle⁴. La lutte contre les discriminations s'inscrit pleinement dans une volonté de réussite de tous et de toutes au travers des parcours « mixtes » proposés : sportifs, citoyens et de qualification, quel que soit le corps de métier choisi.

Des postures adaptées de tous les enseignants et éducateurs

Au-delà des leçons préparées dans le cadre d'une logique prédéterminée, la prise en compte du vécu des élèves dans les différentes pratiques semble être évidente. Il n'en demeure pas moins que certaines priorités réflexives ou pédagogiques ne s'inscrivent pas toujours dans cette volonté. Dès lors, dépasser le stade d'une représentation parfois restrictive des bienfaits au regard de l'énergie déployée pour travailler ensemble sur les sujets et enjeux contextuels reste une étape incontournable au bénéfice du jeune.

La logique de fonctionnement s'envisage alors dans une détermination des acteurs à se rencontrer pour apprendre à connaître les cultures professionnelles respectives afin d'identifier les points d'appui et les spécificités de chacun et lever certains *a priori*. Le rapprochement du premier et du second degré, par la création du cycle 3 invite à cela. Identifier la manière dont se conduit l'EPS à l'école est un révélateur intéressant. En effet, la discipline peut se décliner sur différentes logiques de partenariats avec des intervenants extérieurs. La construction des séquences peut également varier d'une école à l'autre. Ainsi, l'observation de cette éducation physique montre la capacité à développer des possibles liaisons. Un point de vigilance est, cependant, à garder sur la cohérence entre les différents types de relation en lien avec les besoins des élèves. En effet, l'apport singulier de l'EPS à l'école avec cette ouverture amène à réfléchir sur les modalités d'organisation à adopter, notamment sur la liaison école-collège et dans le cycle 3 pour cibler précisément les axes à promouvoir.

Ainsi, la co-construction d'un projet d'EPS synthétique et clair - entre les enseignants d'EPS et les professeurs des écoles - est sans nul doute à rechercher afin de formaliser les objectifs prioritaires et l'opérationnalisation à mettre en oeuvre.

Cette posture de curiosité et d'enrichissement des enseignants et éducateurs est au service de plus de cohérence favorable à la réussite des élèves et à l'enrichissement des acteurs eux-mêmes.

Cnov

Marion DEBOUCHE - Fabien VAUTOUR, Pour une mixité physique et sportive

 $^{^4}$ Socle commun de Connaissances, de compétences et de culture, Bulletin officiel $\,$ n°17 du 23 avril 2015 – décret $\,$ n°2015-372 du 31-3-2015

Des indicateurs de suivi identifiés pour une culture commune

Lorsque la relation des équipes est instaurée, la pérennité des réflexions et des actions est à rechercher afin de cibler les enjeux et la manière de les atteindre. Au-delà des échanges parfois très fournis, il peut être intéressant d'engager les mises en œuvre au travers d'éléments quantitatifs et qualitatifs précis.

Une évaluation basée sur des indicateurs objectifs facilite les perspectives et les suites à donner. En lycée général, la définition de l'option EPS ainsi que le nouvel enseignement de spécialité "Education Physique, Culture et pratiques sportives" ou encore l'unité facultative sportive dans la voie professionnelle invitent à développer la manière dont les contenus et la conception des activités proposées sont à moduler en fonction de la définition singulière et contextualisée des dispositifs à différentes échelles locales des territoires.

Par exemple, l'association sportive, et plus largement les pratiques sportives, peut être considérée comme un révélateur de l'engagement des élèves et le développement des jeunes officiels. Ces perspectives peuvent trouver un écho favorable dans l'accompagnement du bénévolat, voire d'une formation vers les métiers du sport et/ou certaines de ces missions d'encadrement, de journalisme, etc.

Comme point de vigilance il convient de garder à l'esprit les objectifs de construction de compétences demandées dans le cadre institutionnel, tout en maintenant l'ambition d'une prise en compte des besoins spécifiques des élèves, par un accompagnement d'acteurs divers, réunis par d'un discours éducatif partagé.

Pour une mixité des parcours physiques et sportifs

Il est illusoire de croire que certaines activités réalisées sur le temps scolaire s'arrêtent aux frontières de l'établissement. Les différents dispositifs qui vont de l'EPS jusqu'au sport scolaire en passant par les sections sportives et réciproquement, invitent à développer une motricité plus élaborée et également une approche plus personnalisée, notamment dans le cadre de l'accompagnement de la scolarité de chacun des élèves.



Une réussite singulière de chacun des jeunes de notre société

Un accompagnement de la scolarité des élèves sportifs de haut niveau

Chacun des établissements scolaires (publics et privés sous contrat) qui accueille des élèves dits sportifs de haut niveau ou des élèves dans des dispositifs tels que les nouvelles sections sportives d'excellences (SES), s'engage à développer un accompagnement spécifique. Leur réussite s'appuie sur des adaptations de leur quotidien et de leur emploi du temps, en lien avec les services de la Cellule Académique Recherche Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE). Des aménagements de cours sont ainsi formalisés et validés pour garantir des enjeux de formation, d'éducation et valoriser des réussites ambitieuses d'un double parcours, à la fois scolaire et sportif.

Ces procédures s'inscrivent dans une perspective de rapprochement de l'Inspection Pédagogique et des Centre de Ressources d'Expertise et de Performances Sportives (CREPS) afin d'élaborer un cadre de fonctionnement opérationnel pour les établissements scolaires. Une convention est alors signée pour une durée de quatre ans. La mixité des regards portés par l'Inspection Pédagogique et les CREPS facilite la conception de cadres institutionnels académiques actés au sein de la DRAJES, pour optimiser l'accompagnement des sportifs de haut niveau.

Un enseignement inclusif, physique et sportif

Au-delà de ce public spécifique que constituent les élèves sportifs de haut niveau, il est important de démocratiser les pratiques pour toutes et tous. Ainsi, les perspectives du handisport et du sport adapté s'engagent dans des modalités particulièrement intéressantes pour les réflexions émanant de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Cet objectif peut constituer, un des axes des feuilles de route académique⁵ en privilégiant une inclusion au quotidien et "ne laisser personne au bord du chemin".

Les actions éducatives ligériennes, financées par la Région Pays de la Loire en lien avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) régionale promeuvent des projets dans les lycées selon un ancrage local. Par exemple, certains lycées orientent leur dispositif sur la pratique d'activités issues du handisport, pour favoriser le changement de regard sur les différences.

La mixité du parcours prend ici la forme d'une capacité des acteurs à développer des actions de collaboration pérennes et problématisées en prenant appui sur les axes des politiques soutenues et des besoins précis des élèves. La logique de parcours s'appuie alors sur la construction d'une confiance développée par les équipes et d'une mutualisation progressive des moyens engagés.

Cnov

⁵ Feuille de route 2020-2022 de l'académie de Nantes

Également, les politiques d'éducation prioritaire ou de zones rurales à revitaliser s'envisagent dans des problématiques ciblées sur lesquelles l'EPS et les réseaux d'acteurs poursuivent des acquisitions spécifiques sur des temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires. Par exemple, l'identification d'élèves non-nageurs volontaires, à qui il est envisagé, dans la continuité des leçons d'EPS, d'offrir la possibilité d'un stage d'été s'appuie sur les liens créés avec les collectivités territoriales, la coopération entre les acteurs, le regard mixte, pour unir les forces et répondre à des problématiques ciblées.

Une culture commune physique et sportive à travers le label Génération 2024

Plus de 180 établissements au sein dans une académie comme celle de Nantes sont labellisés. Pour ne reprendre que les candidatures de cette année, plusieurs d'entre elles s'inscrivent dans des modalités valorisant des logiques partenariales s'exprimant dans les axes d'une politique d'établissement. Dans cette perspective, l'observation des retours de dossiers montre un dynamisme certain des équipes pédagogiques et des directions. Plus d'un tiers d'entre elles présentent des actions valorisant des thématiques liées aux handicaps sous différentes formes. La santé et l'éducation à la culture sportive (son histoire, son organisation, ses activités) viennent enrichir les propositions. Les divers partenariats réalisés facilitent la transition des différents parcours des élèves. La liaison école – collège reste plébiscitée.

La continuité avec le label « terres de jeux » invitent les structures scolaires, administratives et sportives à se rapprocher pour favoriser un continuum pour la réussite des jeunes. La mise en place de rencontre avec des sportifs de haut niveau ou la participation à des évènements promotionnels, Journée Nationale du Sport Scolaire en septembre, semaine olympique et paralympique en février, journée de l'olympisme en juin, jalonnent l'année et favorisent l'engagement des élèves dans des modalités de pratiques organisées autour de thématiques ciblées : santé, développement durable ou encore la lutte contre la violence, avec une ouverture au milieu associatif local.

La construction de pumptracks municipaux en lien avec le savoir rouler à vélo (STRAV) et l'utilisation régulière par les classes en EPS et l'association locale s'inscrivent dans des modalités partenariales favorisant une mixité pleine et entière du parcours sécuritaire, moteur et sportif. Libre ainsi à chaque équipe de problématiser les pratiques afin de répondre aux besoins prioritaires des jeunes dont ils ont la responsabilité.

Le principe central de ce type d'actions est donc de promouvoir une approche collective et commune pour "faire vivre" le label Génération 2024, véritable vitrine des actions proposées sur des thématiques et des contextes précis.





Se connaître entre l'EPS et le mouvement sportif revient ici et maintenant, à se "co-naître" afin de privilégier une mise en œuvre de relations mixtes basées sur une identification des pratiques et des possibilités d'échanges sur lesquels chacun peut définir sa place et son rôle.

Quels que soient les maillons territoriaux, locaux, départementaux ou académiques, cette approche invite à privilégier et faire vivre des projets ambitieux pour la réussite des parcours des jeunes dans lesquels chacun des acteurs, de par son statut, possède un rôle spécifique et légitimité dans une mixité et le croisement des regards.

Ainsi, cet enjeu fort rappelle que l'EPS ne se confond ni avec les autres acteurs, ni avec ses supports, mais reste un espace-temps engagé, exigeant, répondant à la fois aux besoins transversaux des élèves, mais aussi visant une motricité plus élaborée au travers de la construction d'un citoyen cultivé, lucide et autonome dans une société complexe et ouverte sur le monde.

